

UNE FRANCE  
RASSEMBLÉE,  
VERS UNE EUROPE UNIE

---

PHILIPPE MAZUEL



2022

# PHILIPPE MAZUEL ET PACE

Le Parti des Citoyens Européens, un des tout premiers mouvements politiques de niveau européen.

---

Né à Marseille, Philippe Mazuel a grandi dans la cité phocéenne. Après avoir étudié à Sciences Po Paris puis à Saint-Cyr, il sert comme officier à Berlin et Beyrouth. Il travaille ensuite dans l'industrie papetière avant de servir au cabinet du Président de l'Assemblée Nationale, au ministère de la Fonction publique, dans le service des affaires européennes du Premier ministre, à la Commission européenne et au sein de la Mission des Nations unies au Kosovo. Consultant et formateur en affaires européennes de 2001 à 2010, il travaille depuis lors au ministère de l'Economie et des Finances et enseigne la géopolitique. Ancien maire-adjoint d'Abbeville, chargé du développement économique, il fonde en 2007 le Parti des Citoyens Européens, PACE, un des tout premiers mouvements politiques européens.



Photo prise par Justair Thompson



Moi qui fus militaire, je sais qu'un groupe va à la vitesse du moins rapide. Si l'on veut qu'il progresse il faut encourager, former et accompagner les plus faibles.

# Notre Vision

01 Réunir les Français

02 Bâtir une équi-économie, pour répondre à l'urgence écologique

03 Mettre en oeuvre une diplomatie pacifique pour faire face aux grands défis mondiaux

## L'égalité

### Une baisse significative de la fiscalité du travail

Baisse immédiate de 20% des cotisations salariales et de 10% des cotisations patronales.

Ce sont 30 milliards (cotisations salariales) rendus aux travailleurs et 30 milliards (cotisations patronales) aux employeurs.

L'objectif à terme est d'aller vers une suppression totale des cotisations salariales.

Pourquoi :

- redonner du pouvoir d'achat aux travailleurs et leur permettre de faire face à la hausse des prix, rendre le travail plus attractif que le non-travail (moyenne de +80€ par mois et par travailleur)
- réduire le coût du travail en France pour accompagner et accélérer le mouvement de réindustrialisation en cours, poursuivre la baisse du chômage. Avec la baisse du coût du travail, ce sont les coûts de production qui seront réduits, rendant nos produits plus compétitifs en France face aux produits équivalents, et à l'export.

### La refonte totale du système d'aides sociales en France par la mise en place d'une allocation unique, cumulable et dégressive (AUCD)

Tout notre système d'aides aux plus démunis sera rationalisé et le système simplifié afin d'être transparent, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Cette réforme permettra de le rendre plus acceptable socialement, de lutter plus efficacement contre la précarité qui touche les sans-emplois, les étudiants, les retraités et surtout les travailleurs pauvres.

Présentation :

- toutes les aides sociales actuelles seront supprimées à l'exception de l'allocation adulte handicapé et de l'allocation personnalisée d'autonomie ;
- à l'exception des deux prestations ci-dessus, une allocation unique, intitulée AUCD, remplacera les multiples aides existantes ;
- elle sera cumulable avec tous les revenus du bénéficiaire, salaire compris, mais dégressive en fonction du niveau de ces revenus (chaque tranche de 2 euros de revenu propre entraînera une réduction de 1 € de l'AUCD, voir tableau ci-dessous).

Le niveau de cette allocation sera de 1000 € mensuels maximum, dans l'hypothèse où le bénéficiaire n'aurait aucun autre revenu. S'y ajouteront 400 € par mineur à charge.

REVENUS PROPRES DU BENEFICIAIRE, HORS AIDES SOCIALES	AUCD	TOTAL RESSOURCES (1)
0€	1000€	1000€
600€ (qui vont avoir pour effet de réduire l'AUCD de 300 €)	700€ (1000 - 300)	1300€
800€ (qui vont avoir pour effet de réduire l'AUCD de 400 €)	600€ (1000 - 400)	1400€
1000€	500€	1500€
1200€	400€	1600€
1400€	300€	1700€
1600€	200€	1800€
1800€	100€	1900€
2000€	0€	2000€

(1) À cela s'ajoutent 400 € par enfant mineur

Justification de cette réforme :

- pour que travailler rapporte toujours plus que ne pas travailler ;
- pour accompagner les plus fragiles ;
- pour simplifier le système et le rendre transparent, réduire les démarches administratives et les coûts de gestion pour l'administration.

### Mise en place de l'héritage pour tous [1]

Impôt le plus impopulaire et pourtant le plus nécessaire, les droits de succession sont largement rejetés par les Français. L'héritage pour tous est le moyen de faire accepter la nécessaire réforme de la fiscalité sur les successions et les donations.

La réforme se fera en 3 étapes :

1ère étape : reversement à tous les Français adultes, chaque année, des recettes des droits de succession et de donation de l'année précédente ; pour 2019, ce sont 14,4 milliards répartis entre environ 68 millions de citoyens, soit un chèque annuel d'environ 210€ pour chacun ; la part des mineurs étant mise sur un compte bloqué jusqu'à l'âge de 18 ans.

2ème étape : suppression de tous les dispositifs d'exemption qui permettent aux plus fortunés d'échapper au paiement des droits de succession ; selon le Conseil d'analyse économique (CAE) du Premier ministre, de 35 à 40% du patrimoine transmis échappe totalement à l'impôt. Sans ces mécanismes d'exemption réservés aux plus aisés, les recettes bondiraient de 14,4 à 24 milliards faisant monter le chèque annuel de l'héritage pour tous à presque 350€ chacun.

3ème étape : mise en place d'une meilleure progressivité de l'impôt sur les successions et donations afin d'en augmenter les recettes et donc le montant de l'héritage pour tous ; selon le CAE, une réforme en profondeur du barème et de l'assiette générerait 12 milliards d'euros de recettes en plus en n'augmentant pas l'impôt pour 99% des Français, ce qui ferait monter les recettes à 36 milliards soit plus de 460 € par Français (soit un pécule d'environ 8000 € à l'âge de 18 ans, pour les mineurs). C'est cette redistribution immédiate et directe qui rendra la réforme acceptable par l'immense majorité des citoyens.

[1] L'expression est empruntée à Thomas Piketty mais la proposition est différente

## **Santé : Mettre fin aux déserts médicaux**

L'existence de déserts médicaux constitue une grave inégalité des citoyens en matière de santé. En outre, ils réduisent l'attractivité de territoires ruraux et ou isolés qui pourraient accueillir plus d'habitants et d'activités. Il est donc essentiel d'augmenter le nombre de médecins présents dans les espaces ruraux ou péri-urbains. L'accueil de médecins francophones provenant d'autres pays, en priorité européens, l'exonération d'impôts, les aides à l'installation, voire la suppression du numerus clausus sont des pistes à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif majeur.

## **Rendre les biens communs (eau et énergie) accessibles à tous**

Mettre fin à la précarité en matière d'eau et d'énergie par la modulation des tarifs en fonction de la consommation :

- garantir un prix bas pour le volume lié aux besoins fondamentaux (ex : eau et gaz ou électricité nécessaires à la cuisine, la douche, le chauffage de base d'un nombre de pièces proportionnel à la taille de la famille, un petit potager...);

- faire payer le prix du marché pour la consommation de confort (un bain plutôt qu'une douche, une température supérieure à 18 degrés...);

- appliquer un prix surtaxé pour la consommation de luxe (ex : piscines).

Ainsi, chacun verra ses besoins essentiels satisfaits tout en étant fortement incité à modérer sa consommation, ce qui sera positif en termes d'économies d'eau et de contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. L'isolation thermique des logements, notamment du parc de logements sociaux, deviendra l'une des grandes priorités de la France, ce qui permettra de lutter contre le réchauffement climatique tout en réduisant la précarité énergétique. L'individualisation des compteurs d'eau dans les logements sociaux et les copropriétés sera développée afin de responsabiliser les consommateurs.

## **Biens communs : atteindre un niveau de d'efficacité en matière de tri et de recyclage des déchets**

La France doit devenir un pays exemplaire et pilote en matière de tri des déchets et de recyclage. On est bien loin du compte. Or, il y a beaucoup d'emplois à la clé pourvu que l'Etat et les collectivités territoriales s'impliquent fortement. Le système doit être profondément réformé et mis en œuvre au plus près du terrain (petite commune, quartier...) avec des incitations financières et des pénalités.

### **Education nationale : expérimenter le remplacement des classes d'âge (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) par des groupes de niveau par matière et par des paliers de connaissances**

Chaque matière comprendra un certain nombre de niveaux (unités de valeur) à atteindre sur l'ensemble du primaire. Les élèves seront affectés à un niveau en fonction de leurs résultats à un test par matière, deux fois par an. Grâce à cette innovation, ils arriveront au collège en ayant acquis les connaissances nécessaires dans chacune des matières, à commencer par le français et les mathématiques. Les matières de base devront en effet être pleinement validées pour entrer au collège. Un approfondissement des matières principales, ou bien des matières optionnelles (langue française des signes, renforcement sportif ou artistique, 2ème langue etc.) seront proposés aux élèves qui avanceront plus vite.

### **Education nationale : renforcer la maîtrise de la langue française et la diffusion de la langue française des signes**

La langue française est notre ciment national. Il est donc impératif qu'elle soit bien enseignée. La diffusion de la langue française des signes est aussi un vecteur de cohésion nationale dans la mesure où elle rend possible la communication avec nos concitoyens malentendants. La réforme de l'école par remplacement des classes d'âge par des classes de niveau aura pour conséquence que plus aucun enfant ne quittera l'école primaire sans avoir atteint un niveau convenable en matière d'expression écrite et orale en français. Un enseignement de la langue française sera imposé à tous les adultes enregistrés chez Pôle Emploi, afin de renforcer leur employabilité, sauf s'ils justifient d'un niveau suffisant au moyen d'un test de langue, effectué gratuitement par un organisme agréé. Des cours de langue française des signes et de langues européennes ou étrangères seront proposés aux demandeurs d'emploi, si leur projet professionnel le justifie.

### **Education nationale : augmenter de façon significative la rémunération des professeurs d'école**

Leur rôle étant fondamental dans la formation intellectuelle, manuelle et civique des enfants, en complément du rôle des parents, il convient d'améliorer nettement leur statut.

### **Education nationale : ouvrir des internats de la République**

Pour y accueillir des élèves méritants, de toutes catégories sociales, ayant envie d'étudier dans de bonnes conditions.

## **Revenus : améliorer la situation matérielle des travailleurs modestes**

Faire en sorte qu'il y ait une vraie motivation financière à prendre un emploi plutôt qu'à rester au chômage. Cet objectif suppose que l'on repense l'articulation entre revenus du travail modestes et perception des aides sociales.

## **Numérique : remettre de l'humanité dans les services publics**

Les services publics sont déshumanisés par le tout-numérique (services injoignables, aucun interlocuteur en direct..) ; il convient donc d'imposer un service personnalisé minimum dans le secteur public.

## **Protection des animaux**

Nous inscrirons dans la Constitution l'objectif de bien-être animal, la reconnaissance de la sensibilité des animaux et la responsabilité de l'Etat, des collectivités et des citoyens. Un ministère sera chargé de la protection animale et aura pour mission de faire évoluer la législation. Les infractions au bien-être animal seront catégorisées en contravention, délit ou crime.

Les associations de protection animale reconnues d'intérêt général pourront se constituer partie civile pour l'ensemble des infractions pénales. Un corps d'inspecteurs disposera d'un droit de visite inopinée dans tout élevage, abattoir ou laboratoire avec pouvoir d'investigation, sur auto-saisine ou saisine des associations agréées ; il pourra saisir le juge pour demander la fermeture provisoire ou définitive de l'établissement.

Animaux de compagnie : obligation d'enregistrer (identification, vaccination et traçabilité) tout animal de compagnie figurant dans une liste. Les personnes dont il est avéré qu'elles maltraitent un animal s'en verront retirer la garde et seront présentées au juge qui pourra prononcer une interdiction temporaire ou définitive d'adoption d'un animal.

Interdiction de tirer un profit financier de la cession d'animaux de compagnie pour les particuliers. Sensibiliser les citoyens au bien-être animal en développant des formations dites "aux besoins essentiels des animaux", en partenariat avec les métiers liés au monde animal.

Corridas : les corridas devront se réinventer pour continuer à exister sans blesser et mettre à mort le taureau (pose par le torero de banderilles non blessantes).

Cirques : interdiction d'utiliser des animaux sauvages dans les cirques et prise en charge des animaux « mis à la retraite » comme suite à cette interdiction. Zoos : organisation d'un débat citoyen et scientifique sur l'existence et le rôle des zoos et structures assimilées pour définir une série de normes rigoureuses.

Chasse : interdiction des méthodes de chasse et de pêche considérées comme cruelles, c'est-à-dire causant de longues souffrances à l'animal.

Recherche scientifique : investissement sur les méthodes de recherche non animale dans les laboratoires.

## **Inciter chaque jeune entre 16 et 26 ans à effectuer une période de formation militaire, sportive et citoyenne**

La suspension du service militaire a eu des conséquences graves en termes de cohésion sociale (fin du mélange des classes sociales), de développement personnel, notamment sportif, et de civisme. Il est important de lancer une étude sur le coût social de cette décision de Jacques Chirac. Nous inciterons tous les jeunes à vivre une expérience militaire qui comportera naturellement une forte composante sportive, humaine et civique. Parmi les incitations envisageables : l'acquisition d'une unité de valeur (UV) en « commandement et management » pour les jeunes ayant eu un rôle d'encadrement comme officier, sous-officier ou militaire du rang, UV qui leur sera utile pour leur parcours universitaire ou professionnel ; des points pour des concours de la fonction publique ; des exonérations fiscales sur plusieurs années. Il sera demandé aux armées de rendre ces expériences militaires le plus formatrices et enrichissantes que possible (participation à des opérations de dépollution des océans avec la Marine Nationale, à des manœuvres européennes).

## **Développement des territoires : donner à la France une capitale polycentrique**

A l'exception des ministères régaliens qui resteront à Paris (Economie et Finances, Justice, Intérieur, Affaires étrangères et Défense), les autres ministères seront établis dans une métropole régionale. En contrepartie sera instauré un principe de responsabilité des grandes métropoles bénéficiaires de ces transferts à l'égard des villes moyennes et du tissu rural qui les entourent.

## **Droits des personnes transgenres**

Inclure la possibilité d'un genre « X », ni masculin, ni féminin, sur les documents officiels y compris CNI et passeport ; permettre aux personnes transgenres de changer leur état-civil simplement et gratuitement par une déclaration en mairie.

## **Sport**

Permettre à tous les jeunes de pratiquer un sport grâce au remboursement par la sécurité sociale des licences sportives des mineurs (la pratique du sport est un enjeu de santé publique, physique comme psychologique) ; assurer un revenu aux sportifs de haut niveau, afin de leur permettre de se consacrer à leur discipline ; imposer l'équité dans la diffusion à la télévision des compétitions sportives féminines et masculines.

### **Droit à mourir dans la dignité**

Un grand débat national sera organisé sur ce sujet ; la proposition qui en sortira sera soumise à referendum.

### **Ratifier la Charte européenne des langues régionales**

Pour permettre aux régions de la mettre en œuvre et prévenir la disparition du patrimoine culturel linguistique des régions de France ; la modification de la Constitution en ce sens permettra d'appliquer toutes les mesures de la loi Molac (2021) partiellement censurée par le conseil constitutionnel.

### **Proposer un toit aux sans-abris en échange d'une activité**

Proposer aux sans-abris, en coopération avec les associations humanitaires, un contrat de logement en chambre privée dans des installations collectives en échange d'un travail dans la structure d'accueil (petits travaux d'aménagement, jardin potager, ménage, autres tâches en fonction de leurs aptitudes). Utiliser à cette fin des bâtiments à l'abandon loués à leurs propriétaires ou mis à disposition par les mairies. Les mairies qui participeront à ce programme bénéficieront de subventions spécifiques. Recruter un ancien sans-abri réinséré, comme l'ont fait les Belges, pour conseiller le gouvernement en la matière.

### **Formation : élaborer un plan contre l'illettrisme et l'illectronisme chez les adultes**

Autrement dit un programme d'acquisition des compétences de base.

## La vie quotidienne

### Remplacer les polices municipales par des polices intercommunales

L'existence ou l'absence d'une police municipale crée une inégalité entre les citoyens selon les communes. Pour y mettre fin et garantir la sécurité et la tranquillité quotidienne de tous, il faut remplacer les polices municipales, là où elles existent, par des polices intercommunales aux effectifs renforcés. C'est l'Etat qui est compétent pour assurer la sécurité des Français. Cette police intercommunale sera donc équipée et formée par l'Etat. La formation de ses agents sera plus complète que celle des policiers municipaux actuels. La police intercommunale n'a pas vocation à concurrencer la police nationale et la gendarmerie, chargées de la lutte contre les crimes et délits, mais à compléter leur action. Elle sera formée à l'utilisation d'une arme mais ne sera armée que si la situation le justifie, sur décision du préfet. Étant donné qu'il s'agit d'une police de proximité, destinée à éviter les délits et à lutter contre les incivilités, une solide formation pédagogique lui sera dispensée. Elle lui permettra de mieux gérer les relations avec toutes les catégories de citoyens et de faire face aux situations conflictuelles.

Dans le cadre de la médecine du travail, ces policiers bénéficieront d'un accompagnement psychologique régulier afin de les aider à surmonter les périodes de stress intense, dans le but d'éviter les dérives et les suicides.

### Lutter contre les incivilités et le harcèlement de rue

La police intercommunale sera chargée de lutter contre le harcèlement de rue, les incivilités envers l'environnement naturel ou urbain, la maltraitance des animaux... Elle sera habilitée à constater les agressions verbales et les incivilités, à faire de la pédagogie, à verbaliser en cas de récidive.

Elle participera à des centres de prise en charge des victimes de violences physiques ou psychologiques, réunissant en un même lieu médecins, psychologues et policiers pour un accueil global.

### Enseigner la politesse à l'école, en sensibilisant aussi les parents

La non-maîtrise des codes sociaux constitue un énorme handicap pour les enfants. La politesse et le respect des autres doivent impérativement être enseignés à l'école.

## **Mettre en oeuvre un plan régional, national et européen pour le train**

Il est tout à fait anormal, alors que notre objectif principal est de lutter contre le réchauffement climatique, qu'il coûte plus cher de prendre le train que la voiture ou l'avion, que de nombreuses lignes ferroviaires soient fermées, que la ponctualité des RER laisse à désirer.

Il faut donc faire du train une priorité, avec un volet régional (RER), un volet national et un volet européen.

Le train doit être considéré comme un service public qui peut être géré par une entreprise privée mais avec des normes de qualité. Il faut également soutenir les initiatives associatives du type RAILCOOP, destinées à rouvrir les lignes ferroviaires abandonnées.

## **Faciliter l'intégration des migrants en provenance de pays tiers (hors-UE) en contractualisant avec eux le respect de nos valeurs**

Faire signer à toute personne étrangère qui souhaite s'installer en France – qu'il s'agisse d'un travailleur régulier, d'un étudiant, d'un réfugié – un engagement à respecter les lois et coutumes de la République et les valeurs européennes. Cet engagement sera formulé par écrit, dans sa langue et en français. Les valeurs et les règles à respecter comprennent l'égalité entre femmes et hommes, le respect de l'orientation sexuelle, notamment la possibilité d'épouser une personne de même sexe, la liberté de la presse, l'inexistence du délit de blasphème, l'interdiction du port du voile intégral (niqab ou burqa), l'interdiction de la bigamie, le droit de changer de religion ou de ne pas en avoir, la laïcité de l'Etat (ce qui suppose que les considérations religieuses n'y ont pas leur place, notamment à l'école et à l'hôpital). Si un des points ci-dessus mentionnés est fondamentalement contraire à ses convictions, le candidat à l'immigration ne signera pas et ne viendra pas en France. Ce document aura valeur contractuelle : dans l'hypothèse où le migrant n'en respecterait pas les termes, le contrat serait rompu de fait, ce qui mettrait fin à son titre de séjour.

## **Prendre le contrôle de la qualité et de la vente de cannabis**

Afin de lutter contre les petits trafics et d'inciter les jeunes qui les pratiquent à s'orienter vers des activités non délinquantes, l'Etat assurera le monopole de la vente du cannabis, de façon très encadrée, en contrôlant sa provenance et sa qualité. Les revenus ainsi générés seront consacrés à des actions de prévention et de soins en matière de toxicomanie. En parallèle, la répression du trafic illicite de drogues sera intensifiée.

## **Créer un droit aux toilettes publiques propres et gratuites**

Le manque de toilettes publiques dans les lieux très fréquentés pose un problème d'hygiène et de santé publique. Il faut donc en ouvrir dans les villes et tous les lieux destinés à accueillir du public. Accessibles de jour comme de nuit, gratuits, bien entretenus, ils seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## La démocratie

Afin d'oxygéner la démocratie française et de restaurer la confiance entre les citoyens et les responsables politiques, nous proposons ce qui suit :

- Réduire les pouvoirs du Président de la République par renforcement de ceux du Parlement et du Premier ministre.
- Redonner aux communes l'autonomie fiscale et financière qui leur a été retirée au cours des dernières années.
- Renforcer l'appui technique de proximité aux petites communes afin de leur permettre de mieux élaborer et financer leurs projets.
- Introduire une proportionnelle partielle aux élections législatives.
- Remplacer la multitude des bulletins de vote, source d'un énorme gaspillage de papier et de fonds publics, par un bulletin unique payé par l'Etat et non plus par les candidats.
- Etablir une stricte égalité du temps de parole, dans les médias, des candidats aux élections.
- Développer l'utilisation du référendum d'initiative citoyenne pour trancher certains sujets.
- Soutenir la création de médias mutualistes, indépendants du grand capitalisme.
- Rendre transparentes toutes les rémunérations publiques importantes ainsi que le financement politique (origine des fonds d'un compte de campagne), par création d'un site dédié.
- Faire attribuer les décorations non plus seulement par les ministres de façon discrétionnaire mais sur proposition de panels de citoyens.
- Lutter contre le « piston », notamment en ce qui concerne l'accès aux stages dans la fonction publique d'Etat.
- Lutter implacablement contre la corruption, notamment en renforçant les moyens d'action de la Cour des Comptes et des chambres régionales des comptes.

### **Ancrer la démocratie au niveau européen**

Dès 2024, il faut que le président de la Commission européenne, chef de l'exécutif de l'Union européenne, soit élu par les citoyens à l'occasion des élections européennes, comme dans n'importe quelle démocratie parlementaire. Pour ce faire, le Conseil européen, qui réunit les chefs d'Etat ou de gouvernement des 27 Etats membres, et joue le rôle de chef d'Etat collectif de l'Union européenne, doit appeler à la présidence de la Commission le chef de file, au niveau européen, de la famille politique qui aura obtenu le maximum de sièges au Parlement européen, à charge pour ce chef de file de négocier avec les autres sensibilités du Parlement européen pour constituer une majorité.

### **Organisations citoyennes et lobbies industriels**

Apporter aux organisations citoyennes qui le souhaitent un appui matériel pour mieux défendre leur point de vue face aux lobbies industriels, dans le cadre du processus législatif, tant en France qu'à Bruxelles.

### **République européenne**

Ouvrer à la fondation d'une République européenne, fédérale, environnementale et sociale entre les pays de l'Union européenne qui souhaitent avancer vers l'union politique, dans le but de continuer à jouer un rôle clé sur la scène internationale. Cette République européenne exercera des compétences dans les domaines suivants : relations extérieures (ex : ambassades et centres culturels partagés) ; défense (ex : lutte contre le terrorisme et les cyberattaques..) ; fiscalité des entreprises ; affaires sociales (ex : salaire minimum) ; recherche.

L'urgence climatique nous appelle à réformer l'économie en réorientant la société de consommation, de gaspillage, vers une société de qualité de la vie où l'accès aux biens essentiels (hébergement, eau, énergie, santé, éducation, transports), est garantie à tous. Le concept de "pouvoir d'achat", vache sacrée de la société de marketing-consommation-destruction, doit céder la place au pouvoir de prendre sa vie en mains et de s'épanouir. Il faut traiter de façon équitable, équilibrée, avec la même attention, les 4 piliers de la vie économique et de l'emploi que sont : les entreprises qui exportent ou ont vocation à exporter ; les entreprises de proximité, y compris l'économie sociale et solidaire (ESS) ; le monde associatif et mutualiste ; le secteur public et parapublic.

### **1er pilier, les entreprises qui ont vocation à exporter**

Qu'elles soient grandes, privées ou publiques, de taille intermédiaire (ETI), petites ou moyennes (PME) ou très petites (TPE) comme des start-ups (en français : entreprise qui démarre ou « jeune pousse »). Cette catégorie inclut les grandes et moyennes exploitations agricoles. Les enjeux, pour ce premier pilier, sont les suivants : les accompagner par des fonds souverains, européens, français ou régionaux, afin d'empêcher leur prise de contrôle par des entreprises rapaces ; les accompagner par un effort considérable en faveur de la recherche, en particulier sur les technologies propres ; car la recherche est le moteur de l'avenir.

### **2ème pilier, l'économie de proximité**

Ancrée dans les territoires, elle comprend le petit commerce, l'artisanat, les petites exploitations agricoles, les petites entreprises à vocation locale, l'économie sociale et solidaire... ; l'enjeu est de les soutenir pour préserver l'emploi local ; un point clé est de sanctuariser l'emploi agricole et la pêche qui maintiennent nos communautés rurales et côtières en vie, notamment en aidant les fermes à s'orienter vers la production bio, ou au moins raisonnée, et à négocier avec les acheteurs (recours à des médiateurs agricoles locaux).

### **3ème pilier, le secteur associatif**

Pourvoyeur d'activités sociales multiples et décentralisées, il comprend les associations autres que celles assimilables à l'économie sociale et solidaire ou au secteur parapublic ; l'enjeu est de financer les nombreux emplois associatifs afin de les pérenniser et les multiplier, au travers de charges sociales très basses, pour autant que ces associations ne fassent pas concurrence à des entreprises.

### **4ème pilier, le secteur public et parapublic**

Chargé de la gestion des biens communs (santé, éducation, formation, gestion de l'eau, de l'air et des déchets, assainissement, défense, justice, sécurité, relations extérieures, administration générale etc.), il comprend notamment les hôpitaux, les écoles, les collèges, les lycées, les universités, les tribunaux, les armées, la police, les corps d'administration générale etc. L'enjeu est de maintenir l'emploi public en veillant à la qualité du service rendu aux citoyens.

### 3. LA DIPLOMATIE PACIFIQUE

Le monde a besoin que les ressources soient orientées non plus vers la guerre, la destruction, comme en Lybie, en Afghanistan, au Yémen mais vers la résolution des problèmes écologiques et socio-économiques fondamentaux.

Il faut mettre la diplomatie française et la diplomatie européenne au service de la lutte contre le réchauffement climatique, de la protection de la biodiversité, de la santé des pays les plus pauvres (en commençant par la vaccination COVID), de l'accès à l'eau et de l'autosuffisance alimentaire, de la dépollution des océans, bref des grands enjeux de notre temps.

**Accès de tous aux vaccins, en commençant par le COVID**

**Mettre fin à la ventes d'armes aux pays non-démocratiques, dont certains les utilisent pour attaquer les Etats voisins.**

**Protection des forêts primaires et des populations qui y habitent, en associant ces populations à des projets de développement respectueux de l'environnement et des cultures locales.**

**Dépollution des océans par recours à toutes les techniques disponibles, en impliquant la Marine nationale dans la coordination des actions et la mobilisation de jeunes autour de cette mission essentielle.**

**Aide à l'accès à l'eau et à la souveraineté alimentaire des pays les plus pauvres.**

**Education des filles, y compris par l'enseignement à distance, dans les pays où elles sont discriminées.**

*N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et remarques à [contact@mazuel2022.fr](mailto:contact@mazuel2022.fr)*



philippemazuel



MAZUEL\_Pace



Philippe Mazuel

---

## COORDONNÉES

Philippe Mazuel  
15, rue du Temple  
75004  
Paris

## CONTACT PRESSE

[presse@mazuel2022.fr](mailto:presse@mazuel2022.fr)

Mise en page : Eléonore Rousseau